

MOUVEMENT EUCHARISTIQUE AUX ETATS-UNIS.

I — L'Application du Décret "Quam Singulari"

Messieurs, (1)

Délégué par S. G. Mgr Farley, archevêque de New-York, pour le représenter à ce Congrès, j'aurai l'honneur de vous exposer en son nom, et au nom de NN. SS. les évêques des Etats-Unis, ce qui se fait en Amérique pour l'application du décret "Quam singulari". Je résumerai brièvement les documents qu'ils ont bien voulu me fournir, bien convaincu d'ailleurs que pour mieux faire encore, l'Amérique n'aura qu'à s'inspirer des exemples que vous lui apportez vous-mêmes des divers pays que vous représentez ici, et surtout de ceux de la noble Espagne, dont le décret n'a guère eu à modifier la conduite, puisqu'elle a toujours laissé venir à Jésus les petits enfants.

Les informations que nous avons reçues révèlent un mouvement d'ensemble des plus merveilleux et des plus consolants. Selon l'expression d'un de nos journalistes, M. l'abbé Deppen, rédacteur du *Record*, de Louisville, "rien de semblable ne s'est encore produit dans les temps passés. On dirait d'un nouveau printemps de la sainte Eglise."

Citer tous les documents qui sont entre nos mains serait une tâche trop longue. Nous retiendrons seulement quelques faits.

Beaucoup de nos évêques ont pensé que la parole du Pape *os orbi sufficiens* n'a pas besoin d'explication, ni encore moins de promulgation. Ils se sont contentés d'en donner connaissance et d'en recommander chaleureusement l'application, dans leurs semaines religieuses, synodes diocésains, visites pastorales, voire même dans les journaux politiques. C'est ce qui a eu lieu, par exemple, dans l'archidiocèse de Baltimore. S. E. le cardinal Gibbons déclare, qu'aussitôt connu l'"admirable" décret de Sa Sainteté Pie X, son clergé est entré de suite et de tout coeur dans son esprit. L'auteur de ce rapport a pu s'en convaincre quand, passant par une paroisse rurale de Maryland, il vit à la messe en semaine, s'approcher de la sainte Table les petits enfants, dont plusieurs n'avaient pas sept ans; et il apprit qu'il en était ainsi tous les jours.

A New-York, Mgr Farley, notre archevêque, recommande l'exécution intégrale et joyeuse du décret, d'abord à ses prêtres dans le synode diocésain, puis aux pères de famille, à l'oc-

1. Ce rapport a été présenté au Congrès de Madrid, par le R. P. Le Tellier, des Pères du Très Saint Sacrement, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à New-York.